

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2013

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise,

Absents (excusés) : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mme MACHISSOT Ginette,

Absents : Mme LAUTROU Lucile, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Melle CHASTAGNARET Stéphanie

En préambule intervention de Mme MAILLOT, agent recenseur, sollicitant l'expertise des conseillers municipaux pour des compléments concernant sa mission de recensement.

Compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2012 adopté à l'unanimité.

AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2013

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi autorise le paiement des factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'année en cours sous certaines conditions.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le trésorier municipal à procéder à la prise en charge et au règlement des mandats d'investissement qui lui seront transmis avant le vote du Budget Primitif 2013 et ce dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2012.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et autorisent le trésorier à régler les différents mandats d'investissement qui lui seront adressés avant le vote et l'approbation du BP 2013 dans les conditions décrites précédemment.

CONVENTION ATESAT

Mr le maire propose le renouvellement de la convention ATESAT (Assistance technique de l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire). Après lecture de la nouvelle convention qui implique une participation financière de 27 euros pour la commune, le conseil municipal à l'unanimité décide le renouvellement de la convention.

TERRAIN MERLAND

Mr le maire fait lecture de la proposition de prix qu'il envisage d'envoyer à la famille MERLAND pour l'achat du terrain situé lieu-dit « le village », parcelle 364. Cette proposition tient compte des tendances du marché, des réalités locales et surtout du fait que sur ce terrain existe une servitude d'eau.

SIGNALETIQUE LES FANGES.

Mr le Maire fait part du devis concernant la signalétique du hameau des FANGES. Le conseil municipal reconnaît que cette solution ne résout pas le problème dans sa globalité mais c'est une réponse pour une éventuelle responsabilité de la commune.

Accord à la majorité du conseil. Mr DORNE votant contre cet investissement.

AVANCEMENT DE Mlle NALLET AURORE

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à l'avancement d'échelon de Mlle NALLET au 31/10/2013.

TRAVAUX

- Lecture du devis du SDEA concernant la dissimulation des réseaux au quartier BOUVIER.
La commission des travaux se prononcera sur ce projet et sur sa priorisation dans le cadre de la prévision du budget investissement 2013.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault concernant les frais d'examen au concours d'adjoint administratif 1^{er} classe ou Mlle NALLET Aurore a été lauréate en 2010.

- Un courrier sera proposé au prochain conseil

- Renouvellement de l'autorisation de stationnement accordé à Mr VAUTRAT Jérôme pour la vente de pizzas à emporter (accord à l'unanimité)

- Compte rendu des réunions de la Communauté de Communes et invitation à la restitution de l'étude sur la culture le 09 février 2012 à la salle louis NODON

La séance est levée à 22H30

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 5 mars 2013** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.